

Recyclage habilitation électrique Personnel non électricien BO - HO - HOV



Durée de la formation : 7 h.

:

Référence : PSWW11

Description de la formation

Objectif :

Actualiser les savoirs et savoir-faire en matière de prévention du risque électrique correspondant au titre d'habilitation à renouveler conformément à la norme NF C 18-510.

Programme :

Recyclage théorique - 3 h 30

- Tronc commun de connaissances
- Module spécifique **BO-HO-HOV**

Retour d'expérience

Formation pratique et évaluation - 3 h 30

- Mise en pratique des connaissances
- Evaluation théorique et pratique

DUREE TOTALE : 7 h 00

Validation :

A l'issue de l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques un avis nominatif indiquant l'habilitation recommandée et un formulaire d'habilitation sont remis à chaque participant.

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité recommandée de 3 ans, à définir par l'employeur conformément à la norme NFC 18-510.

Attestation de fin de formation remise au participant

Attestation de présence pour la formation pratique et l'évaluation.

Pré-requis :

Avoir suivi et validé une formation initiale **B0 H0 HOV chargé de chantier ou exécutant.**